



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :	
En exercice	11
Présents	7
Votants	10

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE,
Le 24 septembre,
Le Conseil Municipal de la commune d'AURONS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. André BERTERO.

N° 2024/24 -

Date de la convocation municipale : 17 septembre 2024

OBJET :

Approbation du versement d'une contribution financière dans le cadre d'« Octobre Rose » pour collaborer à l'acquisition d'un nouvel appareil de mammographie pour l'hôpital de Salon-de-Provence

Présents :

Mmes Régine FARLIN – Sophie KERNEN – & MM. André BERTERO – Alain BROUSSE – Christian DENANS – Stephan LUCIBELLO – Jean de PALEVILLE

Absentes excusées :

Mme Mélanie GALVEZ donne pouvoir à Mme Sophie KERNEN
Mme Natacha GRISONI donne pouvoir à M. Christian DENANS
Mme Véronique LEFUR donne pouvoir à M. Stephan LUCIBELLO

Absent non excusé :

M. Alain GRANDGIRARD

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les Maires du Territoire du Pays Salonais souhaitent s'associer à l'opération « Octobre Rose » et participer à l'acquisition d'un nouvel appareil de mammographie pour l'Hôpital de Salon-de-Provence.

Monsieur le Maire propose que la contribution de la commune d'AURONS soit fixée à 1 000,00 Euros.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le versement d'une contribution à hauteur de 1 000,00 Euros qui sera versée à l'Hôpital de Salon-de-Provence.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire de Séance

Christian DENANS

Le Maire d'AURONS,



André BERTERO

- *Le maire d'Aurons certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'état et de sa publication.*